



Convocation devant une commission du titre de séjour...

Par **diouf**, le **22/12/2014** à **17:09**

Bonjour,
Voilà, il y a de cela un an, j'ai déposé une demande régularisation sur le fondement de la circulaire VALLS, un récépissé m'a été délivré avec possibilité d'exercer une activité professionnelle. Celui-ci a été renouvelé 3 fois. Etant un peu confiant par rapport à ma demande...Cependant, je viens de recevoir une convocation à la commission du titre de séjour. Pris de panique, je cherche à savoir si c'est une suite logique du processus de décision ou peut être le Préfet envisage de ne pas m'octroyer un titre de séjour?!...
Je précise que je vis en France depuis 10 ans et jusqu'en 2010 j'étais en situation régulière...
Aidez-moi je vous prie!! je panique vraiment
merci d'avance!

Par **ladm**, le **23/12/2014** à **15:12**

Bonjour,
Je t'invite à te rapprocher de notre association nous venons en aide aux étrangers.
ladm.association@gmail.com

Par **citoyenalpha**, le **29/12/2014** à **14:57**

Bonjour
attention la commission est en effet saisie en vu d'un refus de la demande de titre de séjour.
Vous avez droit à être assisté et il convient de préparer un dossier pour justifier de votre demande.
Restant à votre disposition